

Béarn : 250 professionnels se sont penchés sur les troubles de l'enfance



Les coordinatrices et Sylvie Mistrot (assise à droite) de Santé protégée ainsi que Nadège Minet du DAC étaient les animatrices du jour. © Crédit photo : H. P.

Par Hervé Pouyau

Publié le 11/10/2023 à 12h40.

Un colloque dédié au repérage et la prise en charge des enfants en souffrance, des Pyrénées-Atlantiques, a réuni 205 professionnels à Mont (Gouze), le 28 septembre, pour échanger et mieux orienter les jeunes vers les services ad hoc

« J'ai trouvé des réponses », lance Marie-Pascale Guerif, quittant la salle de Gouze, qui accueillait jeudi 28 septembre un colloque professionnel consacré aux troubles du comportement des enfants et à leur prise en charge. « Il est important de connaître tous les réseaux d'aides auxquels on peut s'adresser », poursuit la puéricultrice de la Protection maternelle infantile (PMI). Cette profession s'inscrit dans les métiers ciblés par ce colloque, au même titre que les médecins, éducateurs, ergothérapeutes, infirmiers, psychomotriciens, psychologues, travailleurs sociaux, sages-femmes, etc. voire les enseignants au rôle – implicite – de lanceur d'alerte dans le repérage d'enfants pouvant souffrir de troubles du comportement.

Des troubles divers

Des troubles qui se conjuguent au pluriel : troubles du langage et psychomoteurs, autisme, retard de développement, dyslexie, etc. « Cette journée répond à des constats qui révèlent le manque de connaissance mutuelle, entre professionnels, des dispositifs récents parfois méconnus ou encore des retards de repérage, de diagnostic et de prise en charge préjudiciable au développement de l'enfant », pouvait-on lire en avant-propos du fascicule remis à chacun.

Maïa Etchart, directrice d'ICA Santé 64 (Informer, coordonner, animer), association qui portait ce colloque, insiste sur « la précocité des traitements pour les enfants ayant un décalage avec le neurodéveloppement attendu ». « Il est important que les professionnels se rencontrent et échangent pour harmoniser leurs pratiques », livre Sylvie Mistrot chargée de projet sur le dispositif Santé protégée, très impliquée dans l'organisation de cette journée. Le projet Santé protégée est porté par le Dispositif d'appui à la coordination (DAC) au sein duquel « une petite équipe a pour mission de coordonner le parcours de santé des enfants, de 0 à 18 ans, qui bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance », souligne-t-elle. Dans le département, plus de 1 800 enfants sont suivis par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), dont 750, à ce jour, accompagnés par le dispositif Santé protégée.

Parcours COCON

Les missions de la plateforme de coordination et d'orientation des troubles du neurodéveloppement (PCO TND), des centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) ou encore des centres d'actions médico-sociales précoce (CAMSP) ont fait l'objet d'interventions interactives, tout comme la table ronde de quatre professionnels libéraux sur la prise en soins pluridisciplinaires.

L'assistance a également pris connaissance du parcours COCON (soins préCOces et COordonnés du Nouveau-né vulnérable), dispositif expérimental, dans le cadre de l'article 51, présenté par Claudine Em'Barek. Élément préalable fondamental, le repérage a été traité par Julie Pouban des Services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSEI) et Maryvonne De Ravignan, du (Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP), ayant décodé le profil des enfants pouvant faire l'objet de signalements et donné les démarches à suivre.

La coordination, maître mot de la journée, s'est également invitée dans la présentation des outils numériques « dont l'objet est aussi de faciliter la coordination du parcours de soins ».